

(Version du 28 octobre 2024)

Assemblée générale de l'UNIRS du mercredi 11 décembre 2024

Motion d'orientation.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraitées et Retraités Solidaires (UNIRS) a tenu son Assemblée Générale 2024 le mercredi 11 décembre 2024, une partie en présence physique (environ ... camarades) dans les locaux de Solidaires et une partie en visioconférence (environ ... camarades). Ces camarades représentaient les retraitées et retraités de ... Solidaires départementaux ou régionaux et de ... syndicats nationaux ou fédérations membres de l'Union syndicale Solidaires.

I – Un environnement agressif.

Il est probable que lors de chaque période de l'histoire de l'humanité, une grande partie des personnes vivantes avait le sentiment de vivre une époque particulière, plus ou moins exceptionnelle et fondamentale, constituant une transition entre un « avant » et un « après ». Les populations qui vont vivre l'année 2025 auront certainement cette impression, ce « ressenti ».

Ce qui caractérise la période, c'est peut-être le constat que la mise en place au niveau mondial d'un système économique largement dominant principalement basé sur l'accumulation des capitaux et des profits, sans limites, par le biais d'une concurrence elle aussi sans limites et sans entraves (libre et non faussée), participe amplement à l'agressivité du monde.

Cette voracité de la société se manifeste de plus en plus à l'égard de ce qui fait la base de la vie même sur Terre. Chaque année, l'humanité détruit plus de vivant que la nature n'en reconstitue. C'est dire qu'à terme, pour maintenir son « genre de vie », c'est la « société » elle-même qui coulera avec l'environnement qui lui permettait de vivre. Les pollutions, les destructions, les saccages se poursuivent, voire s'amplifient. Au mieux, quelques « responsables » politiques disent s'en alarmer, mais abandonnent toute décision qui mettrait un peu en cause l'actuel « ordre des choses », dont le profit immédiat des détenteurs de capitaux.

Notre organisation syndicale, qui veut participer à la transformation sociale, ne doit pas se contenter de la dénonciation de cette situation. Elle doit aussi, très certainement, envisager des moyens d'actions propres à engager déjà dans une autre démarche, dans d'autres directions plus respectueuses de cet environnement. Il faut que partout, dans tous nos secteurs professionnels, nos revendications de court terme s'inscrivent dans cette perspective de long terme. Nous savons que ceci est plus facile à dire qu'à faire et qu'il nous faudra parfois surmonter des contradictions collectives. En plus des revendications, il nous faut aussi penser des moyens d'action nouveaux conduisant vers la mise en place effective de ces nouveaux rapports sociaux que nous promouvons. Ceci veut certainement dire qu'il faut que le syndicalisme soit aussi un acteur concret dans le monde de la production, notamment en étant acteur dans le monde de la consommation. Les mots d'ordre, par exemple, de boycott de certains produits, de certaines entreprises, doivent être portés par notre organisation syndicale.

L'agressivité du monde, en 2025, va continuer de se manifester par la multiplication des conflits armés. Ils sont maintenant aux portes de l'Europe, et conduisent parfois à des tensions fortes y compris en France. L'agression de la Russie de Poutine envers l'Ukraine nous interroge sur les limites de la seule incantation à « la fin de la guerre », à « la Paix », si cette paix, c'est seulement le fait d'entériner la puissance du plus fort, du plus belliqueux, du mieux armé. L'extension du conflit au Moyen-Orient, entre le gouvernement israélien d'extrême-droite et les milices armées qui participent au conflit (Hamas, Hezbollah, colons en Cisjordanie), souvent d'extrême-droite, comme les États religieux tout aussi théocratiques et autoritaires qui les soutiennent et les financent, nous confirme la nécessité de solidarités internationales pour aider à la souveraineté autonome des populations, par l'éducation, par l'accès aux connaissances, par le rejet des fanatismes religieux. Dans tous les cas, les populations sont victimes d'exactions et de crimes de guerre, elles sont prises en otage par leurs gouvernements qui mettent ensuite en avant le nombre de morts pour appeler à encore plus de violences. Les luttes des femmes pour leur reconnaissance à un minimum de droits dans un certain nombre de pays (Afghanistan, Iran, etc.) nous obligent à internationaliser plus nos luttes pour les droits des femmes. Le début de réseau international de lutte en cours de construction et auquel nous participons, peut être un outil pour concrétiser un peu notre solidarité, déjà en donnant la parole aux camarades victimes de ces politiques.

Face à ces agressivités multiples, nous pensons bien qu'il faudrait, dans tous les cas, interroger les populations pour leur demander leurs souhaits et exigences, c'est la base du principe auquel nous nous référons du droit des peuples à leur libre détermination.

II – Pour une démocratie effective.

Nous le percevons chacune et chacun, nous sommes traversés de contradictions, contradictions parfois entre nos discours et nos comportements réels, entre nos positionnements différents dans le temps, voire selon les interlocuteurs ou les situations. Il en va de même pour tout groupe, du plus étroit au plus large, en passant par ce qui fait un « peuple », une « nation ».

Pour dépasser ces contradictions, pour notre Union syndicale Solidaires, il n'y a pas 36 voies et moyens. Ce ne peut être qu'un élargissement continu de la démocratie. Nous repoussons naturellement toute idée de sauveur suprême, de gourou superbe, d'intelligence supérieure maniant le verbe mieux que tout autre. Il n'est pas de secte, de religion, de parti, qui puisse parler « au nom » de quiconque, et particulièrement au nom d'un peuple, au nom d'une nation. C'est le débat, c'est la délibération, c'est le vote direct, après information libre et complète, qui peuvent décider.

Nous estimons que tous les champs possibles de la démocratie sont des domaines sur lesquels notre organisation syndicale doit réfléchir, débattre et proposer. La démocratie sociale, c'est le premier niveau. Ceci vise, à terme, toute la gestion du « social » destiné aux travailleurs et aux travailleuses, dans les entreprises, dans les administrations et les services publics, et aussi dans les territoires. Ceci concerne bien entendu la sécurité sociale dans son ensemble dont la gestion doit être retirée de l'appareil étatique pour venir progressivement et directement aux mains des financeurs, des cotisants et des bénéficiaires, avec la consultation des professionnels. Ceci pourrait commencer par une intervention organisée des populations, dans les territoires, pour y recenser les besoins et déterminer les priorités. Cette appropriation progressive de la sécurité sociale directement par la population implique un travail de réflexion sur la consolidation et sur l'élargissement de la sécurité sociale à de nouveaux domaines : l'alimentation, le logement, l'environnement, etc.

La démocratie économique est aussi un domaine qui doit être appréhendé par notre organisation syndicale. Il s'agit déjà de partager le pouvoir, au quotidien, dans toutes les entreprises. Les détenteurs du capital ne peuvent être les seuls à décider des choix et des productions, de la répartition des richesses produites par les entreprises et encore moins des processus de production et des conditions de travail. Il faut aussi envisager des possibilités d'intervention au niveau des branches comme au niveau des orientations nationales. Cet engagement progressif dans les choix de gestion doit être notamment compris comme une étape dans l'apprentissage de la gestion directe.

La démocratie politique nous concerne aussi très directement. Ce doit être un élément d'analyse, de réflexion et de proposition de notre organisation syndicale. La question des institutions politiques de notre pays devient donc aussi un élément de notre environnement sur lequel nous devons débattre : quelle séparation des pouvoirs, quelles limitations imposer à l'exécutif, quel système électoral dans la démocratie politique représentative, quelle part pour la démocratie directe, quelle indépendance des élu·es par rapport aux éléments extérieurs, particulièrement les puissances économiques ? Toutes ces questions, et d'autres, doivent être abordées par une organisation syndicale de transformation sociale.

III – Pour une justice économique, sociale et environnementale.

Améliorer la démocratie est la première étape, et nous savons que c'est une étape indispensable, et aussi longue et difficile. Elle implique elle aussi un engagement déterminé. Un bref retour sur les élections législatives anticipées de juin – juillet 2024 nous le confirme. Pour améliorer la démocratie politique, laquelle pèse plus ou moins ensuite sur un grand nombre de choix fondamentaux, nous sommes plutôt, dans la phase d'une démocratie représentative, pour un système « proportionnel ». Certes, mais avec un tel système, l'extrême-droite, avec 33 % des voix aux élections législatives, était la première force à l'Assemblée nationale. Ceci veut dire qu'une fois que le pouvoir politique est organisé de façon plus démocratique, il ne faut pas estimer que tout est fait. Au contraire, nous pouvons dire que tout commence. Si nous portons des valeurs, des projets, des ambitions, il s'agit de les mettre en avant, de les proposer, de les faire partager, pour qu'ils soient également portés par d'autres. Pour « gagner » il faut convaincre, il faut être nombreuses et nombreux.

Ceci veut dire que nous devons mieux débattre entre nous, dans notre Union syndicale Solidaires et dans chacune de nos structures, des valeurs que nous disons partager. Il nous faut essayer d'aller au fond des choses, pour en percevoir tous les tenants et tous les aboutissants, toutes les implications et les conséquences. C'est par ce renforcement interne que nous serons mieux en mesure de nous confronter aux autres idées, et particulièrement aux idées de l'extrême-droite, pour proposer les choix de société que nous préconisons.

La cohérence des valeurs que nous portons se trouve dans l'idée que chaque personne a droit à un égal accès aux droits et aux moyens de vivre, que l'égalité entre les individus est le point de départ, ce qui implique le développement d'une société de liberté et de justice permettant à chacune et à chacun de s'épanouir et de parvenir à son meilleur. C'est une société des solidarités et non des concurrences et des égoïsmes que nous portons.

Le partage, c'est celui des savoirs, des pouvoirs, des moyens, des résultats. Ceci se fait notamment par des services publics, particulièrement en matière d'éducation, de culture, de sport, d'apprentissage aux professions, de santé, de transport, d'accès aux transmissions et à l'énergie. Le financement de ces services publics doit se faire au moyen de budgets publics basés principalement sur une fiscalité directe progressive imposant chaque personne sur l'ensemble de ses revenus, et imposant les entreprises en fonction de la totalité de leurs bénéfices. Toutes les mesures actuelles qui facilitent l'échappement à l'impôt des plus riches et des plus fortunés doivent être abolies comme autant de privilèges datant d'un autre siècle. L'accessibilité des services publics doit être garantie à toutes et tous, financièrement, physiquement et pratiquement. Il faut rejeter notamment les déserts médicaux, les territoires abandonnés par les services publics, les populations ignorées (handicapées, recours au tout numérique, absence de services d'accueil physique, etc.). Trop souvent, ce sont ces difficultés qui conduisent des personnes à renoncer à leurs droits, et ces personnes sont souvent les plus précaires, les plus fragiles, les plus isolées. Des personnes retraitées font partie de celles qui, encore dans notre pays, sont maltraitées, abandonnées, isolées, précarisées au quotidien.

Quand nous mettons en avant nos revendications et nos préconisations, nous nous opposons, bien entendu, à toutes celles et à tous ceux qui veulent conduire le pays dans d'autres directions. En 2025, nous aurons donc à combattre un gouvernement de plus en plus droitier qui semble bien être la première étape dans la banalisation du Rassemblement National avant un rapprochement de l'ensemble

des droites et vers la constitution d'une Union des Réactionnaires, même si elle viendra à se nommer Républicaine ou Nationale, ou Patriote. Dès ses premiers mois, avec notamment l'adoption du PLF 2025 et du PLFSS 2025, nous avons vu que le gouvernement Barnier s'inscrivait dans la continuité des autres gouvernements Macron, avec plus de brutalité encore à l'égard des plus faibles, et particulièrement des chômeurs et des chômeuses, des migrants et des étrangers pauvres : les étrangers riches et très riches, ces gouvernements les dénomment des investisseurs et leur ouvrent le pays qui doit devenir « attractif » à leurs capitaux par un ensemble de dispositions fiscales et sociales frappant notamment celles et ceux qui travaillent et sur le dos desquels ces actionnaires vont s'enrichir.

En 2025, nous aurons prioritairement à combattre les idées d'extrême-droite, et mieux que nous avons pu le faire au cours des précédentes années. Il nous faudra aller beaucoup plus sur le terrain, ne plus rester dans l'entre soi, oser nous confronter à celles et ceux que nous combattons en cessant de croire qu'un bon communiqué de presse (qui ne passe nulle part, hormis dans notre propre presse syndicale) ou un tract bien pesé (qui est prioritairement diffusé sur les parcours de nos manifestations) ont répondu au problème. Il nous faut nous afficher et débattre avec nos collègues de travail, dans notre voisinage, dans nos quartiers. Il nous faut, certainement, aller aussi dans des lieux et des endroits abandonnés par le syndicalisme, en se fixant seulement quelques priorités.

Tout ceci implique de bien avoir pour objectif un syndicalisme de masse, et pas seulement de témoignage où la pureté et la radicalité du discours s'accompagnent d'un isolement stérile et sans effets sur notre environnement, sans aucune incidence sur la transformation sociale que nous disons avoir pour objectif.

IV – Les personnes en retraite, citoyennes et citoyens à part entière.

La plupart des sociétés humaines, voire toutes, se créent des systèmes de valeurs qui conduisent parfois à instaurer des hiérarchies entre des catégories sociales et entre des individus. De fait, tout au long de l'histoire, et quelles que soient les latitudes, des hiérarchies se sont mises en place et des discriminations se sont installées. Le progrès dans ce domaine, consiste déjà à en prendre conscience, à en déceler tous les aspects, puis à agir pour les dépasser, individuellement et collectivement. Cette prise de conscience peut se faire, le plus souvent, par un recul par rapport à ce qui a « toujours été » : certes, « ça a toujours été comme ça », mais ce n'est pas juste, il n'y a aucune « raison » qui puisse l'expliquer.

En France, de nombreuses discriminations sont encore fortes et très vivantes. Certaines sont désormais reconnues, dénoncées, elles ont été retenues par des gouvernements comme des « grandes causes nationales » ou comme « la priorité du gouvernement » pour la prochaine année. Parfois, au niveau mondial, il arrive même que l'ONU décide d'une « journée mondiale » en faveur de telle ou telle cause. Dans tous les cas, au départ, la prise de conscience a été possible par la détermination organisée de victimes de ces discriminations. Et nous voyons bien que la pression doit toujours être maintenue, que rien n'est vraiment totalement acquis.

Au cours des dernières années, nous avons vu poindre en France la prise de conscience progressive d'une discrimination en fonction de l'âge des personnes, et particulièrement à l'égard des personnes âgées. Certains sociologues écrivent que ceci est plus ou moins lié à l'exacerbation dans nos sociétés de l'efficacité, du productivisme et du rendement : les personnes âgées, les personnes retraitées, sont moins efficaces, voire sont totalement improductives et, en plus, elles « coûtent » très cher (en retraites et pensions à verser, en frais de maladie, etc.). Ces personnes sont donc une charge qui pèse sur le PIB du pays, elles réduisent nos performances économiques : elles sont un boulet mis au pied des actifs qui ne peuvent tolérer de devoir travailler plus longtemps pour payer les retraites de personnes qui « se sont gavées pendant les Trente Glorieuses », qui ont profité de tout, qui n'ont pas connu le chômage, etc. Nous entendons régulièrement ce genre de discours. Et c'est à partir de ce discours qu'ensuite peut se développer toute une politique discriminante à l'égard des personnes en retraite. Nous l'avons entendu pendant la crise sanitaire où des économistes, y allaient vertement sur le fait que ce n'était pas possible de mettre à l'arrêt l'économie, tout ça pour sauver quelques vieilles et quelques vieux qui, de toute façon,

allaient mourir dans les prochains mois. L'annonce du gel des pensions pour au moins le premier semestre 2025 a été accompagnée par cette propagande bien ciblée. À chaque fois, il nous faut dénoncer cette stigmatisation d'une partie de la société, en l'occurrence les personnes âgées, en rappelant que ces personnes retraitées ont, au préalable, travaillé et cotisé, et qu'elles ont donc des droits. Le rôle économique des personnes retraitées doit être également rappelé avec l'importance du bénévolat, qui représente un apport de richesses au PIB, richesses non comptabilisées car « gratuites ».

Au cours de l'année 2025, l'UNIRS aura encore à se battre contre ce genre de discours et contre les politiques qu'il ouvre. Il s'agira d'agir pour une revalorisation des pensions en fonction de l'inflation, d'obtenir un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une augmentation plus forte des petites pensions et des minima sociaux. Notre action devra aussi être tournée vers l'obtention d'une loi « Grand âge » répondant aux demandes des personnes âgées et une loi « Fin de vie » ouvrant des droits à une fin de vie choisie pour les personnes qui le souhaitent. Avec les autres organisations de retraité·es du Groupe des 9, nous combattons l'âgisme, le nom qui est donné à cette mise à l'index « des vieilles et des vieux », notamment par nos mobilisations en faveur de l'accès facilité partout aux services de soins et de santé, à la consolidation du réseau des EHPAD publics bien pourvus en personnels qualifiés, bien rémunérés et en nombre suffisant. Nous continuerons de porter notre revendication d'une mise en place d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, à domicile et en établissement. Nous porterons, auprès de la population « retraitées et retraités » et aussi auprès des actifs et des actives (par le biais de notre Union syndicale Solidaires), nos dossiers revendicatifs sur la perte d'autonomie, sur les mobilités, sur la fin de vie. Nous nous efforcerons de faire partager au sein du G9 notre demande d'augmentations uniformes et pas en pourcentage, afin de réduire l'éventail des pensions et d'améliorer plus fortement les moyens financiers des personnes disposant des pensions les plus faibles.

V – Les syndicalistes retraité·es, syndicalistes à part entière.

Nous continuons de constater dans notre pays, où le syndicalisme des personnes retraitées n'est pas directement reconnu, mais aussi dans nombre des organisations syndicales en France, que la place des syndicalistes retraité·es est une place entièrement à part, alors que nous voulons qu'ils soient des syndiqués à part entière. Il en va de même dans notre Union syndicale Solidaires où des camarades et des équipes et des structures, majoritairement, continuent de penser que les personnes retraitées ne peuvent pas être des personnes syndiquées à part entière. Il nous est dit que les retraité·es, n'ayant plus de patron, ne travaillant plus, ne sont plus « exploité·es », et que leur donner le droit de vote au sein des instances de Solidaires risquerait d'édulcorer le revendicatif de Solidaires.

Quelques sociologues rencontrés sur ce sujet nous disent que ce comportement est « habituel », et s'est rencontré, dans le passé, pour toute autre discrimination. De fait, des camarades reproduisent la discrimination qui continue d'exister dans la société, et l'habillent d'un vocabulaire pseudo scientifique (en l'occurrence, les personnes retraitées seraient situées en dehors de la lutte de classe). C'est de l'âgisme appliqué à l'intérieur des organisations syndicales. Cette situation se constate, à des degrés divers, dans toutes les organisations syndicales en France, même si chacune a des difficultés pour bien appréhender cette réalité. Nous devons donc continuer de faire vivre ce débat au sein de notre Union syndicale pour parvenir à dépasser ensemble cette discrimination.

Pour mieux faire vivre ce débat dans le mouvement syndical en France, il faut certainement que les secteurs « retraités et retraitées » des organisations syndicales développent une activité renforcée et participent encore mieux aux luttes interprofessionnelles tout en continuant de porter les revendications particulières de la population retraitée. Le développement et la structuration améliorée de l'UNIRS, notamment dans les départements où nous sommes encore absents, sont une priorité collective.